

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 11 mai 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 10-2017 de la Municipalité, du 20 mars 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. **Autorise** la Municipalité à réaliser les travaux de construction d'un collecteur d'eaux claires sur le chemin des Côtes.
2. **Alloue**, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 113'500.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.180 "Collecteur EC, chemin des Côtes".

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux".

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2017

Le Président:



Sylvio Torriani



La Secrétaire:



Yvette Charlet